

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2
2.0 2.2
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0

© 1986

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of Parliament and the
National Library of Canada.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

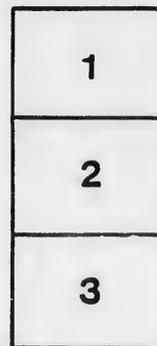
La Bibliothèque du Parlement et la
Bibliothèque nationale du Canada.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



5ÈME LIVRAISON.

5e

8

LES

INFAMES!

PEUREUX - VOLEURS - CRÉTINS

LA CORPORATION

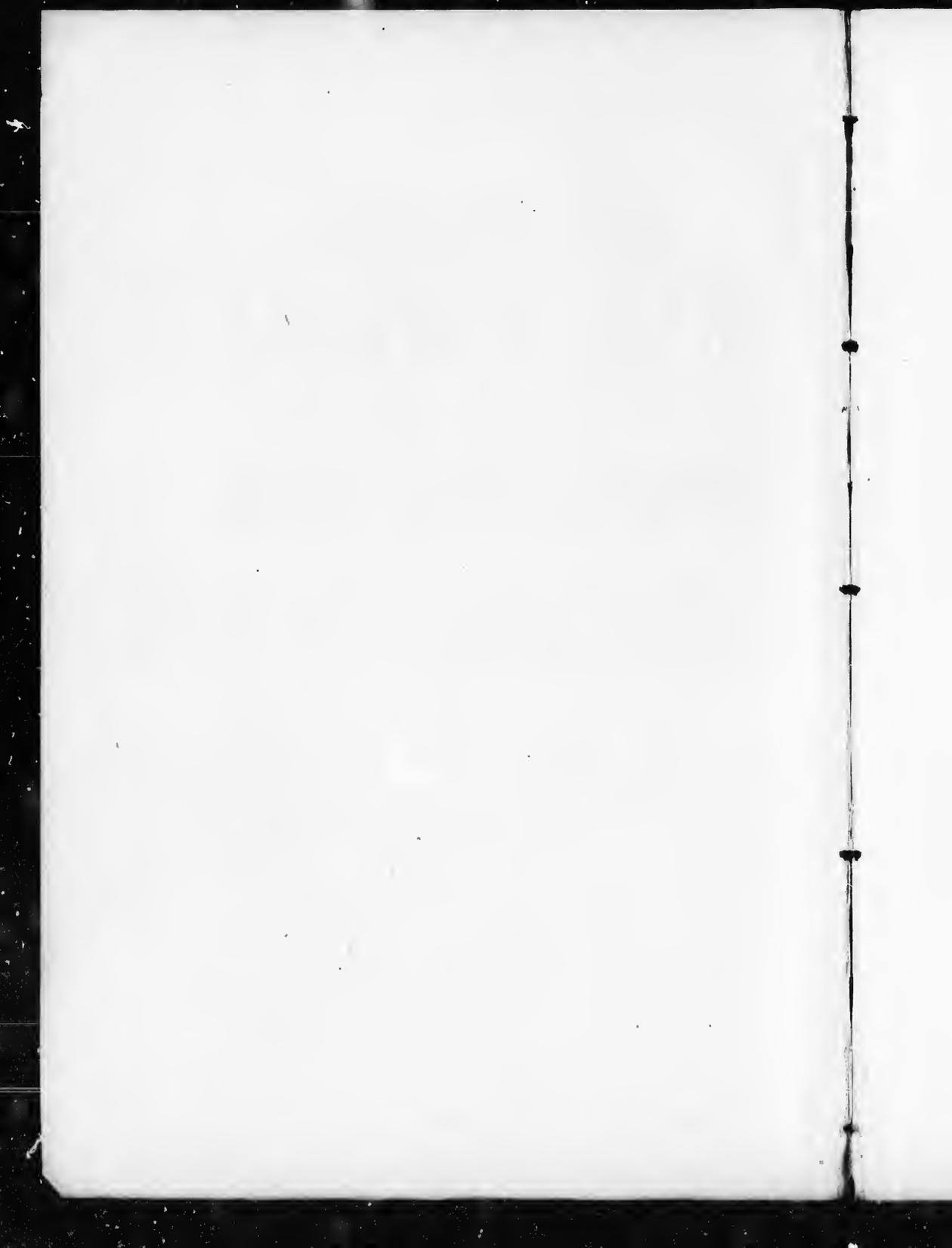
PAR POLIGRAPHE

MONTREAL

1875

15 Copies

94



LES INFAMES!

I.

MONTRÉAL, 25 AOÛT 1875.

MON CHER TOINON,

J'ai reçu ta lettre et les cent mille piastres qu'elle nous envoyait afin d'acheter des armes pour nous défendre contre la Corporation. Si la Corporation avait persisté dans son idée tyrannique, barbare, inhumaine, de nous forcer à la vaccination, et de venir, comme un vampire, arracher à nos foyers, nos femmes, nos enfants, nos frères!

J'ai fait distribuer cette somme aux quatre comités, et si dans *les lâches* tu ne vois rien de cela, ce n'est pas du tout de notre faute, mais bien celle de Poligraphe, qui a égaré le manuscrit que le Comité Central lui avait envoyé sur mon ordre.

Nous te remercions tous de ta généreuse initiative; et surtout de nous dire qu'au besoin les compatriotes des Etats viendraient à notre secours, non seulement par l'argent, mais pour nous défendre avec leurs bras!

Ami, la cause du peuple est toujours la cause de la justice; mourir en le défendant, s'est se grandir autant que ses tyrans s'abaissent.

Plus de vingt mille hommes à Montréal pensent comme nous: à l'heure voulue, ils le prouveront.

Va, ne désespère pas, ami! Jamais, non, jamais la Cité Montréalaise ne verra une pareille profanation de la liberté des citoyens!—Jamais une clique sordide, mesquine par son nombre autant que par sa moralité, ne décrètera la violation du domicile,

le droit de raps, d'empoisonnement, de mort contre ses concitoyens, tant qu'il restera dans les poitrines canadiennes un peu de ce feu sacré qui fait les hommes libres !

Les infâmes ! les peureux, les crétins qu'ils sont ! N'ont-ils pas cru qu'en posant des fils télégraphiques pour faire arriver toute la police en cinq minutes, ils en imposeraient à la foule ? N'ont-ils pas cru que le peuple serait aussi lâche qu'eux ?...

Arrière ! arrière, mécréants, voleurs, poltrons, arrière !

Vous êtes donc bien plats, bien vils, bien bêtes, messieurs de la Corporation, pour croire qu'un maire qui revient des *eaux salées*, et qui fait un discours stupide, dépourvu de toute règle de bon sens, mais qui découvre une peur pyramidale,—pour croire, dis-je, que ce discours venant des *eaux salées*, suffira pour faire taire tout le monde !

A quelle espèce appartenez-vous donc, puisque vous n'êtes pas des hommes ? Parlez, membres de la Corporation, car nous pourrions faire mentir Cuvier, si nous parlions pour vous.

Tu nous a envoyé des piastres, cher Toïaon, pour acheter des armes ; si cela ne te fait rien, nous allons acheter des balais..... non pour balayer les rues, qui pourtant en ont bien besoin, mais simplement pour balayer cette Corporation Amphibie-hermaphrodite, puante d'atrocité, effroyable de bêtise, de barbarie !

A propos, le Conseil-de-Ville s'est réuni mercredi, 18 courant, à 3½ heures : près de cent hommes de police gardaient les abords et l'intérieur du Marché Bonsecours ; quelques rares citoyens sont entrés dans la salle, et encore était-ce pour se garantir de la pluie. D'autres, plus délicats, ont préféré se mouiller jusqu'aux os que d'aller recevoir l'averse d'injures, de calomnies, de mensonges, que du haut de son fauteuil le grand *papa* des *papa*, vomissait d'une *voix émue* contre tous les citoyens.

La police en a été pour ses frais ; on a trop de mépris contre la Corporation pour lui faire une seconde algarade, lui donner

une deuxième leçon. Ces messieurs ont donc agi tout à leur aise.

Son Honneur a commencé ainsi :

« Messieurs, j'ai honte de revenir des *eaux salées*, etc., etc..

Puis, il a repris :

« Vous avez été forcés de plier devant la violence d'une POPULACE, etc., etc.

Comme c'est flatteur !—Son Honneur vraiment nous fait beaucoup d'honneur.

Je demande qu'on le moule en moutarde pour qu'il puisse se garantir contre les vers et passer à la postérité, pour un si beau langage.

Après avoir dit que les mesures excessivement énergiques vont être prises contre ceux qui ne voulaient pas se laisser empoisonner ou payer quarante piastres, le même être reprend :

« *Je dis qu'un père de famille qui aime son enfant, qu'une mère qui les chérit et qui pense que de vacciner son enfant expose sa vie, ont droit de ne pas le laisser vacciner, et s'ils ne le faisaient pas, ils ne seraient pas de bons parents !* »

Quelle grâce ! quelle éloquence dans ce style ! — Lorsqu'en 1534, Jacques-Cartier découvrit le Canada, les Hurons et les Iroquois étaient capables de faire un pareil discours en FRANÇAIS !!!

Enfin, Toinon mon ami, que dis-tu de cela ?—On ne peut être ni bon père ni bonne mère si l'on fait vacciner son enfant,—et quand tu protestes contre la vaccination-compulsoire, on prend contre toi des mesures *excessivement énergiques* !!!

De pareils propos tenus dans un Conseil-de Ville, par la plus forte tête, un *Docteur-docte*, feraient rire si cela ne faisait pas gémir de pitié.

Et c'est le grand maire celui-là ! — si seulement on pouvait se rattrapper sur le petit — car il y en a deux — mais pas du

tout : l'un ne vaut pas mieux que l'autre. Et à eux deux, que valent-ils ?..... Bien malin qui le découvrira.

Allons, messieurs de la Corporation, ce n'était pas la peine de nous dire que vous preniez des mesures *excessivement énergiques*. Il y a longtemps que tout le monde sait que vous en prenez souvent de ces mesures-là.

Oui, vous en prenez des mesures énergiques, pour faire rentrer l'argent dans vos poches au détriment des citoyens !

Trois membres ont dit que les procédés de la dernière séance devraient être déclarés illégaux : ce qui est illégal, ce qui est criminel, c'est de gaspiller les deniers publics, et pourtant vous le faites ! Messieurs de la Corporation !

Il y a des greniers d'abondance quelque part ; je connais un grenier où la peur, la honte, la spéculation se cachent, un grenier qui s'éroulerait de fond en comble devant un coup de pierre. Tout Montréal doit le connaître celui-là, mais moi j'en connais plus de vingt, oui, un peu plus, pareils à lui.

Si le public ne me comprends pas—toi tu me comprends, cher Toinon,—alors qu'il prenne mon bâton que j'appelle *bastien* : ce n'est pas le bâton d'Ampédole mais il conduira sûrement au but, et l'on comprendra.

Il est brute, mon *bastien*, il est aveugle, mon *bastien*, et je ne peux pas dire, comme une chanson française, communarde peut-être, (car tout est à la communarde à ce qu'il paraît d'après une forte tête), non, je ne peux pas dire :

C'est qu'il a des bottes

Bottes, boîtes,

C'est qu'il a des bottes Bastien.

Non, il n'a pas de bottes, ni d'yeux, ni d'oreilles, ni de nez, ni de sens, ni de raison,—et je n'en finirait pas avec mes *ni*,—car *bastien* frappe partout, à tort et à travers, comme une bûche

qu'il est, a été, et restera toujours, et pourtant cette bûche vous donnera la clé de tout.

O grande loi des choses ! qu'il y a des choses qui sont beaucoup de choses !

J'arrête là ma lettre, cher ami ; je t'envverrai par le télégraphe si avant le reçu de la tienne, il arrivait encore quelque chose d'insolite à Montréal, et ici il faut s'attendre à tout.

Sans adieu,

Et la main fraternelle de ton ami,

CAMEL.

II

Que le lecteur nous pardonne cette si longue conversation avec notre associé de New-York, fier et noble Canadien-Français comme nous.

Nous n'avons rien de caché pour le public ; notre but étant au contraire de lui découvrir tout ce qui est à notre connaissance, et qui peut l'éclairer, l'instruire en ce qui a rapport à ses intérêts, à sa dignité, son honneur, sa santé, sa liberté, en tant que citoyen de la ville de Montréal.

Le public intelligent nous a compris ; il a vu qu'il n'y avait pas de parti-pris chez nous ; que notre plume n'était pas trempée dans le fiel d'une haine personnelle. Nous ne sommes pas des vendus, et l'on ne peut pas nous acheter.

Nous sommes des hommes et non pas des machines, et nous attendons fièrement, avec calme les mesures *excessivement énergiques* que l'on pourrait diriger contre nous, comme contre tous ceux qui n'ont pas craint de parler haut pour protester contre des infâmies proposées par des infâmes !

C'est peut-être un pléonasme vicieux qu'*infâmie* et *infâme*, mais nous n'essayons pas d'être puriste, nous voulons simplement être dans le vrai.

Le peuple est un suprême juge ; c'est à lui que nous nous adressons pour nous condamner ou pour nous applaudir.

Que l'on veuille bien se rendre compte des deux dernières séances du Conseil-de-Ville. Le *petit* maire présidait celle du 9 août, l'homme des *eaux salées* présidait celle du 18.

La première assemblée, la plus sérieuse, avait à peine, pour décider en dernier ressort sur une question capitale, un tiers du conseil ; la deuxième, celle des *eaux salées-retour*, avait seize membres en tout, sans compter par exemple celui qui avait regret et honte.....etc., etc.

Donc dans les deux réunions, à neuf jours d'intervalle, le conseil ne s'est pas réuni en entier ; et sur ces hommes, sur ces vingt-sept qui ont l'absurde prétention de nous faire croire que des vessies sont des lanternes, plus des trois quarts sont contre le malencontreux, l'effrayant, le tyrannique, le barbare projet de la vaccination compulsive !

Mes phrases deviennent aussi peu claires que ce que l'on entendait au pied de la Tour-à-Babel, je l'avoue ; mais ce qu'il y a encore de moins clair que mes phrases, c'est le but de ces messieurs.

Quoi ! le gros président d'un conseil, puis le petit, le tout petit président, puis la majorité des membres déclarent qu'ils sont contre un projet inique, qu'ils n'en veulent pas, et quand la foule dit comme eux, ce même conseil, à l'unanimité déclare qu'il faut prendre contre cette foule, contre le peuple des mesures *excessivement rigoureuses* !....

Qui donc est *roi* ? *Roi* tyrannique, félon, canaille, bandit ?.... *Est-ce était fin*—pour le peuple—d'avoir accepté cet odieux projet qui faisait frémir les trois quarts des vingt-sept qui ont l'insigne lâcheté de conserver leur sinécure de Conseiller de Ville ?...

Citoyens de Montréal, la Corporation ne s'entend pas sur la

question du règlement de la vaccination-compulsoire ; le projet a été rejeté pour jamais, mais on veut faire retomber sur vous la honte des membres qui ont osé le proposer.

Citoyens de Montréal, on vous a traité de *populace* ; un grenier d'insultes s'est ouvert pour vous souiller, et maintenant on va poursuivre ceux qui ont parlé haut, ceux qui, avec la même majorité de cet étrange, de cet infâme conseil, ne voulaient pas de quarante piastres d'amende ou la mort !

Citoyens de Montréal, c'est assez de menaces faites, de hontes subies, d'humiliations endurées, d'injures adressées à votre bon sens, à votre esprit, oui, c'en est assez !

Il faut de suite demander une Enquête, et si cette enquête n'a pas lieu sur tous les faits décrits dans nos pamphlets, et qui sont l'implacable vérité, alors, alors, citoyens, il ne faudra pas vous armer ni de pierre, ni de bâtons,—mais vous prendrez des balais pour balayer les Ediles de la Cité !

On a osé dire que les infâmes qui ont suscité l'atroce idée de la vaccination-compulsoire s'étaient inspirés de ce qui se fait en France, en Angleterre, en Ecosse, aux Etats, et cela dans l'intérêt de tous.—Ceux qui ont dit cela ont mentis, oui, bien mentis, surtout en ce qui concerne la France, car dans ce pays, loin de décréter quarante piastres d'amende ou deux mois de prison, c'est au contraire le gouvernement qui paie deux schellings ou un écu aux mères qui font vacciner leurs enfants !

On peut prouver le fait, si on ment si effrontément pour la France, on peut aussi bien mentir quant à l'Angleterre, l'Ecosse ou les Etats-Unis.

Du reste nous attendons des renseignements officiels de toute l'Europe.

On le voit, que l'on prenne la Corporation sur une chose ou sur une autre, on trouve toujours le mensonge, l'intrigue, la mauvaise foi, la spéculation.

Un de ses membres n'a-t-il pas osé dire à la séance du 18, que s'il avait protesté contre la vaccination-compulsoire, le 9 août, c'était la peur qui le lui avait fait faire !

Et ce lâche il a annoncé cela à ses confrères avec orgueil, comme un haut fait eivique ! Et ses confrères n'ont pas eu le cœur, le courage de le jeter à la porte !

Ils sont donc comme lui ?—Qui se ressemble s'assemble, dit un proverbe.

Ah ! il faut être un *grenier* de lâcheté, de crétinisme pour agir de la sorte.

Mais à propos de *grenier*, que le lecteur me permette de lui traduire une chanson anglaise sur un certain *grenier*.

Il faut en pardonner le style pour n'en regarder que le fond.

GRENIER—LE—RICHE.

CHANSONNETTE.

AIR DE : — *Fiche ton camp !*

Il était reconnu pour bête
Depuis Hingston jusqu'à Saint-Paul,
Il avait du vent dans la tête
Et pourtant il vainquit au poll !.....
Ce bonhomme avait la main pleine,
Pour ça, l'on lui faisait la cour ;
On lui criait à perdre haleine :
Grenier, tu seras maire un jour !

« J'en-suit-un héros dans la ville
« Et je veux être gouverneur, »
Répondit alors l'imbécile,
Ayant des piastres pour un cœur.

Mais de ses marchandises sèches,
(Car il tenait grand magasin),
Quand ces flatteurs ouvrait la brèche ;
Grenier riait d'un air malin !.....
Duha, Mel, Bastien et puis d'autres
Lui répétait qu'il était grand,
Et lui, les croyant bons apôtres,
Les soutenait de son argent.
Chacun, en quittant ce riche homme
Disait : — Dieu ! quel sot ordurier,
C'est moins qu'une bête de somme ;
Ah ! que t'es buse, mon Grenier !

Gonflé d'orgueil et d'arrogance,
Il est plus fier qu'un Artaban ;
Il se dit un puits de science,
Un esprit fort, un vrai savant !.....
Ah ! si vraiment pour la bêtise
Un jour on décernait un prix,
Messieurs, je parle avec franchise,
Grenier vaut cent mille louis !.....

Il est brave comme une poule
Qui verrait s'approcher un loup ;
La moindre pierre qui déroule
Le fait pâlir, le met à bout.
Il tremble, il vagit, il divague,
Notre Grenier devient tout bleu !

Rien qu'un bâton, rien qu'une vitre,
Oui, c'est assez pour ce héros,
Oui, c'est assez pour ce vieux pitre
Ce charlatan, ce roi des sots.—

Le lendemain il se pavane
Et se fait fier d'avoir eu peur ;
Si vraiment il n'est pas un âne,
Grenier est un lâche, un sans cœur !.....

Voilà certes de la poésie à coups de pioches, comme on dit ; mais il n'en reste pas moins avéré qu'il y a et il y a eu des Greniers dans une Corporation qui n'étaient que des crétins et des peureux.

Est-ce avec des hommes pareils que l'on nous obligera à payer l'augmentation des taxes qu'a décrété la Corporation de Montréal.

Est-ce avec des hommes pareils que l'on comptait nous égorguer par le règlement de la vaccination-compulsoire ?

Vraiment, cela nous faisait rire. Au premier cri de la foule, ces hommes-là sont capables de tomber à genoux et de demander grâce, eussent-ils toute la police du monde autour d'eux.

III.

Trêve aux plaisanteries.

Citoyens de Montréal, une créature s'est cassée la jambe l'autre jour, rue St. Paul, par le mauvais état du trottoir. Ces accidents arrivent fréquemment : cela peut être votre tour demain.

Citoyens de Montréal, des cas de variole se déclarent, hélas ! bien souvent dans notre cité.

D'où proviennent généralement ces faits ?

De l'insalubrité de la ville, des rues, des cours intérieures, du manque de surveillance, d'égoûts pour écouler les eaux.

Voilà la vérité.

Et l'on ose faire un Parc sur la Montagne, on ose dépenser des sommes énormes, colossales pour le plaisir de l'œil, pour l'agrée-

ble, lorsque l'état de la ville demande, au nom de la santé, de la sûreté publique, si impérieusement de grandes améliorations ?

Et c'est pour faire ce Parc que l'on a augmenté les taxes cette année, dans cette année rigoureuse et terrible pour tous !

Quoi ! nous sommes donc tous devenus aveugles et stupides, pour nous laisser diriger ainsi, comme un troupeau de bétail, par les vingt sept voraces de la Corporation !

Il ne nous reste donc plus ni intelligence, ni sens, ni courage ni volonté !

Non, il n'en est pas ainsi, il ne peut en être ainsi. Nous en avons la preuve dans le faubourg de Québec.

Allez par là et vous entendrez, comme nous avons entendu :

« Non, non ! nous ne paierons pas l'augmentation des taxes ; nous ne voulons pas les payer, nous ne les paierons pas ! »

Et ne croyez pas que ce ne soient que quelques individualités tapageuses qui s'expriment ainsi. Non, et nous ne craignons pas d'être démentis : c'est la majorité du faubourg de Québec, les femmes comme les hommes.

Ah ! il vous faut un surcroît de taxes, Messieurs de la Corporation, et le peuple n'a ni travail ni pain !

Il vous faut un surcroît de taxes dans cette année terrible, et cela pour faire un parc !....

Arrière ! arrière ! crétiens, misérables, infâmes !

Qu'avez-vous donc à la place d'entrailles, Messieurs les vingt-sept ?

Qu'y a-t-il donc dans vos cerveaux ?..... Est-ce un grain de la pierre philosophale, par laquelle vous auriez pouvoir de faire rendre gorge à tous les citoyens de tout ce qu'ils ont ?

Ah ! prenez garde ! Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise, et vous pourriez bien un jour être brisés comme des cruches, comme vingt-sept cruches.

Au-dessus de la Corporation, il y a la justice, le Droit ; ce n'est pas sans danger qu'une bande quelconque attaque ces deux grands principes sociaux.

Vous n'êtes que des atomes sans le vote qui vous a placé là pour régir consciencieusement les deniers publics ; le souffle populaire veut vous balayer dans un jour ; on dirait que vous l'avez oublié.

Quant à nous, nous croirions ravalier notre caractère d'homme libre, de citoyen, si nous n'élevions pas la voix pour protester contre ces abus de pouvoir dont les Ediles Montréalais donnent le triste spectacle.

Quelqu'un a osé leur distribuer publiquement des louanges ; nous, moins hypoerites, nous leur offrons nos dédains et nos mépris.

Nous remercions pourtant sincèrement le ciel qu'il n'y ait que vingt-sept membres dans la Corporation de Montréal, car si malheureusement il y en avait le double, la ville serait vendue, archi-vendue, et ce serait les armes à la main que l'on viendrait chercher les piastres dans la poche des citoyens.

Il faut que le public de Montréal ait commis un grand crime en nommant ses Ediles, puisque l'Egypte coupable n'eut que sept plaies, sept fléaux, et que nous nous en subissons vingt-sept !...

Et ces messieurs nous regardent avec compassion, ils ont des larmes de crocodiles !

La preuve, c'est qu'ils se sont lamentés sur les vitres cassées, et que leur douleur a été si grande, mais si grande, qu'au lieu de cinquante piastres de frais tout au plus, dans leur trouble, ils ont porté la somme à trois cents piastres !

Si de 50 ils trouvent moyen de faire 300, jugez ce qu'ils doivent empêcher dans une affaire comme celle du Parc !

On boit du champagne à la santé du public, et le public se meurt de faim.

Infâmes, voleurs, lâches, bourreaux !

Crétins ! car le public voit tout, et il vous juge !...

(A continuer)

Montréal, Août 1875.

GRANDE DECOUVERTE

PEINTURE GLACÉE

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

PATENTÉE LE 16 JUIN 1875.

A. A. Wilson attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus et il est heureux de vous annoncer qu'il est le seul inventeur de cette peinture, et maintenant prêt à fournir la PEINTURE en toute quantité nécessaire au commerce.

Sa peinture peut être employée soit aux côtés, soit aux toits des bâtiments, soit aux ouvrages neufs ou vieux, soit au zinc, ferblanc, au bois et à l'ardoise, etc., etc.

PEINTURE GLACÉE—Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, peut être appliquée avec aucune brosse par qui que ce soit, n'exige que trois heures de beau temps pour sécher et lui donne l'apparence de l'ardoise. Je puis la recommander pour les constructions en pierre brute, en briques parcequ'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de décolorer les plafonds et les murs, elle n'a pas d'égal pour les toits de granges, hangars, remises, clôtures, etc., il est reconnu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 125 0/0 meilleur marché qu'ailleurs.

PEINTURE GLACÉE—Il ne prétends pas que d'autres copient les annonces et tables et fournissent des contre-façons sans valeur, mais il prétends manufacturer la véritable peinture à l'épreuve du feu et de l'eau et garantis que toutes les marchandises donnent parfaite satisfaction. Il prétends que les maillères qu'il a pour les manufacturer le met en état de la vendre jusqu'à 125 0/0 meilleur marché que toute peinture aujourd'hui vendue en Canada.

PEINTURE GLACÉE.—L'achat de cette peinture à l'épreuve du feu déjà préparée vous épargnera 25 pour cent par jour sur le travail, elle est mise en barils ou en seaux et vous trouverez que cette peinture sera toujours claire au fond des barils comme sur la surface.

Il peut certifier que 15 gallons de cette peinture couvrira une plus grande étendue qu'un quart de goudron.—Un gallon couvre 150 pieds.

Il manufacture 4 couleurs :

Brun clair, brun foncé, brun et rouge vénitien,

| | | | |
|-------------------|--------|--------------------|---------|
| Seau de 5 Gallons | \$4.00 | Seau de 20 Gallons | \$14.00 |
| 10 do | 7.50 | 40 do | 25.00 |

Ciment 5 Centins la livre.

 Barils ou seaux rapportés argent remis.

Il tient aussi un large assortiment d'autres peintures et huiles vendues dix pour cent meilleur marché que tout autre et aussi huile bouillie, et crue, et vernis de toute sorte.

Toute préparation qui ne portera pas la signature suivante sera réputée contrefaite.

~~A
A WILSON
MONTREAL~~

Nos. 283 et 285, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

N. B.—Agence générale pour la vente de poêles doubles et de cuisines, vendus à dix pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

A. A. WILSON.

N. B.—Toute personne qui pourra découvrir aucun manufacturier de cette peinture autre que lui-même recevra de M. A. A. Wilson la somme de \$100.

E. H. McLEISH.

Agent Général pour la Puissance du Canada.

Tout ordre reçu par la poste ponctuellement exécuté sous le plus court délai.

